Budget de la Sécurité Sociale 2026, la Santé toujours maltraitée !

Un budget encore une fois très inférieur aux besoins !

Le gouvernement Lecornu a fait voter une augmentation des dépenses de santé de 3% pour 2026, présentée comme une avancée.

La réalité est que cet objectif est <u>une nouvelle fois</u> très en-deçà des besoins minimums indispensables !

En effet,

- Les dépenses d'assurance maladie augmentent de 4 à 4,5 % par an simplement du fait du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques
- Des dépenses supplémentaires nécessaires s'imposent aux établissements publics de santé et du médico-social, mais ne sont pas financées par ce budget (augmentation de 0,5% des cotisations retraite dans la fonction publique hospitalière)
- Les prix des médicaments innovants et du matériel médical restent soumis au bon-vouloir de l'industrie pharmaceutique
- La pénurie de professionnel.le.s contraint les établissements à recourir à l'interim pour des surcoûts invraisemblables

Les hôpitaux publics, les EHPADs, les établissements médico-sociaux ne peuvent plus soigner et accueillir la population dans des conditions satisfaisantes. Des lits, des services sont fermés. **Plus de 80% des territoires sont des déserts médicaux en ville et à l'hôpital.** Les dépassements d'honoraires explosent partout.

Non seulement cette loi de financement de la Sécurité Sociale entretient un déficit permanent des comptes de la Sécu mais elle n'avance aucune proposition permettant de répondre à la crise de l'hôpital public et aux difficultés majeures d'accès aux soins liées aux déserts médicaux.

- Les exonérations de cotisations sociales patronales (près de 90 milliards d'euros annuels) ne sont pas remises en cause.
- La taxe sur les mutuelles est encore augmentée de 2,05 %. Multipliée par 8 en 20 ans ! Cette taxe gouvernementale de 1 milliard d'euros sur les ménages va se traduire par une nouvelle augmentation du coût des complémentaires.
- Si le gouvernement n'a pas réussi à imposer de nouvelles franchises ni à les augmenter, la petite musique consistant à culpabiliser les malades et à accepter cette remise en cause fondamentale de la solidarité est bien là. Et rien ne dit que dans quelques mois, ces augmentations ne tomberont pas par décret.
- De nouvelles mesures sur les arrêts maladie pèsent sur les médecins prescripteurs et culpabilisent là encore les malades.
- Les « petites » mesures d'encadrement des dépassements d'honoraires sont abandonnées
- France Santé affiche la promesse d'une solution de santé à moins de 30 minutes mais sans réels moyens supplémentaires pour les structures existantes déjà débordées, et risque de favoriser l'installation de centres de consultations non programmées, à but lucratif, détournant des professionnel.le.s d'une pratique de médecin traitant.
-
- L'extension du nutriscore est abandonnée.

Nous appelons à se mobiliser et à organiser partout où c'est possible des initiatives et débats.

- Pour dénoncer l'insuffisance de financement de la Sécu qui menace notre santé

- Pour exiger la suppression des franchises, forfaits, dépassements d'honoraires et restes à charge.

- Pour défendre le droit aux arrêts de travail, les affections de longue durée (ALD), l'Aide Médicale d'État (AME).

- Pour un service public de santé de proximité, avec ouverture de centres de santé pluriprofessionnels publics ou à but non lucratif, développés en priorité dans les déserts médicaux.

- Pour redonner à l'hôpital public les moyens de répondre à l'ensemble de ses missions.

- Pour un accès à la santé égal pour tous et toutes, partout.

- Pour une prise en charge réelle et solidaire de la perte d'autonomie à tous les âges par la

Sécurité sociale.

- Pour un financement des associations citoyennes à hauteur de leurs actions de prévention, d'accompagnement et d'information.

- Pour un budget de la Sécurité Sociale à la hauteur des besoins. Une Sécurité sociale solidaire et universelle, gérée démocratiquement, prenant en charge intégralement à 100% les frais de santé prescrits, dans un périmètre élargi et redéfini selon les besoins des populations et non des intérêts privés dans la santé, sans aucune condition ni discrimination et intégrant en son sein l'Aide Médicale d'État menacée.

SOIGNE TA SANTÉ, DÉFENDS TA SÉCU !

Ci-dessous encarts qui pourraient être ajoutés

Augmentation des dépenses de santé : 3.6% en 2025, 3.2% en 2024 et 3.8% en 2023

Budget de la Sécurité sociale 265,9 milliards d'euros en 2025